



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Débat consacré à l'intégration

Compte rendu analytique de la 23^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 8 mai 2017, à 10 heures

Président : M. Munir (Vice-Président) (Pakistan)

Sommaire

Point 8 de l'ordre du jour : débat consacré à l'intégration

Ouverture du débat

Table ronde sur le thème « Programme intégré en vue d'atteindre l'objectif de développement durable numéro 1 »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-07393 (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Shava (Zimbabwe), M. Munir (Pakistan), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 8 de l'ordre du jour : débat consacré à l'intégration

Ouverture du débat

1. **Le Président** ouvre le débat du Conseil économique et social consacré à l'intégration et indique qu'en 2017, celui-ci aura pour thème : « Comment faire de l'élimination de la pauvreté un objectif à part entière de toutes les politiques ? ». Ce thème est en harmonie avec l'orientation générale de la session de 2017 du Conseil, sur l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes.

2. Citant Nelson Mandela, le Président déclare que pauvreté massive et inégalités obscènes sont de si terribles fléaux de notre temps qu'ils ont leur place aux côtés de l'esclavage et de l'apartheid dans les maux sociaux. Depuis l'époque de M. Mandela, le produit intérieur mondial a augmenté de près de 30 %, tandis que le commerce international et l'investissement direct étranger ont pratiquement doublé. Plus d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté et, grâce aux progrès réalisés en termes de scolarisation dans l'enseignement primaire, le taux d'inscription net dépasse aujourd'hui 90 %. Des avancées notables ont été obtenues sur le plan de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre la disparité entre les sexes. En outre, au niveau mondial, le nombre de décès évitables d'enfants a baissé de manière spectaculaire, la santé maternelle s'améliore, les infections à VIH sont en baisse dans de nombreuses régions et le paludisme et la tuberculose ont été enrayerés, ou leurs tendances inversées. En 2015, 91 % de la population mondiale avait accès à une eau potable de meilleure qualité.

3. En dépit de ces réalisations, il subsiste des différences importantes aux niveaux régional, national et infranational. Plus de 800 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté international, fixé à 1,90 dollar par jour, et 10 % des travailleurs et des membres de leur famille restent pauvres malgré le salaire perçu. Des lacunes importantes demeurent pour ce qui a trait aux questions d'égalité des sexes, aux

considérations raciales, au handicap et à l'emploi informel.

4. Étant donné que la relation d'interdépendance qui existe entre les trois dimensions du développement durable occupe une place centrale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, celui-ci exigera, pour sa réalisation, l'établissement de cadres politiques intégrés. En tant que forum multipartite appelé à favoriser le dialogue sur les difficultés, les possibilités et les enseignements tirés de l'expérience, le débat de 2017 consacré à l'intégration aura pour but de donner des orientations quant à la formulation de politiques visant à promouvoir l'intégration équilibrée de tous les aspects du développement durable. Il tombe à point nommé pour évaluer l'état d'avancement de l'intégration et la cohérence des mesures prises au profit des objectifs de développement durable à l'échelle nationale, régionale et internationale avant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et le débat de haut niveau du Conseil.

5. Le thème retenu pour le débat de cette année illustre parfaitement le caractère intégré, indivisible et interdépendant des objectifs et la nécessité d'appliquer des politiques intégrées pour les atteindre. La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel qui englobe les trois dimensions du développement durable; pour l'éliminer durablement et de manière irréversible, il faut donc traiter ces trois dimensions. Il faut recenser les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience à tous les niveaux, y compris en examinant la nature transfrontière de la gestion des ressources naturelles et le rapport entre, d'un côté, la préservation de ces ressources et, de l'autre, le bien-être et la subsistance des populations locales. Au cours du débat, les gouvernements et d'autres acteurs opérant dans tel ou tel pays feront part de leurs expériences à l'échelle nationale. Le débat sera également l'occasion d'étudier comment transposer le Programme 2030 dans les politiques nationales; les politiques pouvant produire des effets directs et indirects sur la pauvreté, les objectifs qui tendent à son élimination doivent figurer dans l'ensemble des politiques publiques. On accordera une attention particulière aux possibilités et aux difficultés du continent africain, qui compte la majorité des pays les moins avancés. Il est à espérer que le débat permettra de trouver des solutions politiques intégrées, qui soient à la fois créatives, réalisables et viables, pour éliminer la pauvreté.

6. **M. Momen** (Bangladesh), Président par intérim de l'Assemblée générale, s'exprimant au nom du Président de l'Assemblée générale, estime que, si des progrès notables ont été accomplis au cours des

dernières décennies pour éliminer le fléau de la pauvreté, les succès obtenus n'ont pas bénéficié à tous : l'Afrique subsaharienne abrite ainsi encore plus de la moitié de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté. L'élimination de la pauvreté revêt par conséquent une importance cruciale dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les efforts déployés pour éliminer la pauvreté doivent aussi viser à consolider les gains durablement acquis en matière de développement afin qu'ils ne puissent pas être aisément balayés par des chocs extérieurs, des crises ou des maladies. Pour éradiquer la pauvreté, il est capital que toutes les parties prenantes adoptent de nouvelles façons de penser, de nouer des partenariats, d'octroyer des fonds et de donner suite à leurs engagements, en fonction des besoins locaux sur le terrain.

7. Le système des Nations Unies doit aborder la réalisation des objectifs de développement durable dans une perspective intégrée et transversale. Ensuite, il doit impérativement généraliser l'élimination durable de la pauvreté et intensifier les efforts engagés à l'appui de cette réalisation. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies doivent soutenir les initiatives menées sur le plan national en vue de bâtir une paix durable et de promouvoir la bonne gouvernance, la primauté du droit, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Il convient d'envisager des moyens de renforcer la cohérence des politiques et la coordination opérationnelle entre les acteurs qui œuvrent en faveur du développement, de la paix et du règlement des questions humanitaires, tant au Siège que sur le terrain. Il faut établir des partenariats inclusifs et stratégiques qui mobilisent tous les secteurs et niveaux du système des Nations Unies, les gouvernements, la société civile, les institutions financières internationales, le secteur privé et les groupes locaux afin de tirer parti des avantages comparatifs. Il faut également encourager la participation des femmes et des filles, des jeunes, des minorités et des groupes marginalisés. La réforme du système des Nations Unies pour le développement offre la possibilité cruciale de remédier à nombre des problèmes qui font obstacle à l'élimination de la pauvreté. La communauté internationale doit honorer pleinement ses engagements en matière d'aide publique au développement.

8. Il ne peut y avoir de développement durable sans paix durable, et vice-versa. Il est donc essentiel de donner la priorité à l'élimination de la pauvreté pour garantir à tous, durablement, un avenir sûr et prospère.

9. **M^{me} Mohammed** (Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies) considère que le

débat consacré à l'intégration donnera des indications capitales pour aider à traduire le Programme 2030 dans les faits en réalisant les objectifs de développement durable au niveau des pays.

10. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, en particulier l'extrême pauvreté, constitue le défi mondial le plus urgent à relever pour réaliser le développement durable. Une personne sur huit dispose de moins de 2 dollars par jour pour vivre, et nombre de celles qui ont échappé à l'extrême pauvreté restent très proches du seuil de pauvreté. La pauvreté se concentre de plus en plus sur certaines régions et dans certains groupes, piégeant plusieurs générations dans un cercle vicieux. L'objectif 1 consiste est donc d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Pour l'atteindre, il faut reconnaître le caractère multidimensionnel de la pauvreté et les liens qu'elle entretient avec la santé humaine et l'hygiène du milieu et avec les inégalités qui ont cours au sein des pays et entre eux. L'élimination de la pauvreté, les problèmes connexes des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire et l'économie mondiale imprévisible et atone appellent des réponses intégrées et la mobilisation d'un large éventail d'acteurs, notamment les gouvernements du nord et du sud, la société civile et les entreprises.

11. Afin de transposer le Programme 2030 au niveau national, il faut prendre en compte les liens complexes qui existent entre les politiques et traiter les causes profondes de la pauvreté, tout en accordant la priorité aux populations marginalisées et vulnérables. Il faut des investissements qui soient en rapport avec l'ampleur de la tâche.

12. Le débat consacré à l'intégration est l'occasion d'évaluer de quelle manière les politiques nationales et les listes d'indicateurs récemment adoptées relatifs aux objectifs de développement durable pourraient se compléter efficacement dans le cadre d'un processus de réalisation intégré. L'ambition du système des Nations Unies pour le développement quant à la mise en œuvre du Programme 2030 doit coïncider avec les objectifs fixés par les États Membres eux-mêmes; l'examen quadriennal complet offre à cet égard la possibilité bienvenue d'aligner le système de développement sur les activités de réalisation à l'échelle nationale.

13. Il convient que le débat consacré à l'intégration se concentre sur l'élaboration d'orientations techniques précises à l'intention du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et sur les moyens d'appuyer la mise en œuvre du

Programme 2030 au niveau national en recourant à des méthodes axées sur les résultats. Il faut des options qui permettent aux décideurs à tous les niveaux de prendre des mesures cohérentes et intégrées pour éliminer la pauvreté et mettre en œuvre les objectifs au niveau des pays.

14. **M^{me} Banda** (ancienne Présidente de la République du Malawi) prononce un discours liminaire où elle note d'abord qu'en dépit des progrès accomplis partout en matière d'inclusion et d'élimination de la pauvreté, il demeure un déséquilibre qui va croissant. La moitié des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté se trouvent en Afrique subsaharienne; 80 % d'entre elles habitent dans des zones agricoles et la moitié ont moins de 14 ans. En outre, on oublie souvent que plus de la moitié des pauvres d'Afrique subsaharienne sont probablement des femmes. Par conséquent, la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes seront cruciales pour la prospérité du continent. La pauvreté ne procède pas seulement d'une absence de ressources, mais aussi de problèmes structurels dans une société actuellement organisée de telle sorte qu'elle affaiblit et défavorise les femmes. Par exemple, dans la production alimentaire en Afrique, ce sont souvent les femmes qui cultivent, récoltent, entreposent et cuisinent la nourriture, et qui par ailleurs mangent le moins, et en dernier.

15. Des études ont montré que, lorsqu'on donne aux femmes les moyens de réussir sur le plan économique, elles influent largement sur le bien-être de leur ménage et de leur collectivité. Les décideurs et les dirigeants doivent respecter et faire participer à la fois les femmes et l'ensemble des collectivités rurales, qui représentent le gros des personnes défavorisées d'Afrique. Il est essentiel que les solutions soient élaborées sur le terrain plutôt qu'imposées d'en haut.

16. En tant que Présidente du Malawi, Mme Banda a lancé une initiative présidentielle en faveur de la santé maternelle et de la maternité sans risques, qui met à contribution les responsables du Ministère de la santé, les accoucheuses traditionnelles, les chefs locaux et les collectivités sur les questions de santé maternelle; le programme a permis de réduire la mortalité maternelle de 30 % en deux ans. L'Association nationale des femmes entrepreneurs, qu'elle a également créée en 1989, constitue l'un des exemples les plus frappants de la manière dont les ménages sont transformés dans le bon sens quand les femmes sont économiquement autonomes. L'étude que l'USID Foundation a réalisée 10 ans plus tard afin d'évaluer l'incidence de cette mesure a révélé que 73 % des ménages étaient sortis de la pauvreté et que 40 % avaient quitté l'emploi

informel pour se tourner vers les petites et moyennes entreprises. Lorsque le revenu des ménages est gagné par les femmes, il bénéficie à tous les membres de la famille et à la collectivité dans son ensemble. Il est urgent d'aider et d'encourager les Africaines à assumer des responsabilités politiques.

17. Si la tendance actuelle se maintient, la plupart des 200 millions d'Africains âgés de 15 à 24 ans se retrouveront sans instruction ni emploi, en mauvaise santé et mécontents. En appliquant ses cinq idées maîtresses, qui consistent respectivement à accroître les revenus des ménages gagnés par les femmes, à soutenir l'éducation des filles, à promouvoir la santé maternelle et lutter contre le VIH/sida, à encourager les femmes à jouer un rôle moteur dans la société et à défendre les droits de l'homme, la Joyce Banda Foundation offre à ces jeunes une chance de réussir.

18. La volonté politique est l'élément qui fait le plus défaut à l'Afrique pour remédier à ses difficultés, notamment une population de jeunes qui croît plus vite qu'ailleurs, le taux de pauvreté des travailleurs le plus élevé du monde et un nombre sans équivalent de jeunes qui souhaitent quitter définitivement le continent pour trouver un emploi. Le niveau d'éducation des femmes est faible et l'Afrique compte aussi certaines des régions du monde les plus frappées par la malnutrition, les épidémies et la mortalité maternelle et post-infantile. Pour éliminer la pauvreté en Afrique et favoriser une croissance durable, il est crucial d'investir dans le capital humain, en particulier les femmes et les jeunes.

19. Il faut impérativement prêter une attention plus étroite aux filles, de leur naissance jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de 10 ans. Bien qu'on dispose actuellement de ressources pour s'attaquer aux difficultés rencontrées par les filles de 10 à 14 ans, il est trop tard, à cet âge, pour remédier aux problèmes de nutrition, de malformations, de viol sur mineurs, de travail des enfants, de traditions préjudiciables et de discrimination dans le domaine de l'éducation.

20. Dans les pays riches en ressources, le réinvestissement des recettes provenant des ressources naturelles au profit de l'éducation et de la santé peut permettre aux sociétés de dépasser le stade de l'industrialisation. Les décideurs doivent mettre l'accent sur l'éducation et les soins de santé en Afrique, notamment en faveur des jeunes, des filles et des autres personnes vulnérables. Il importe d'adapter les programmes d'enseignement, y compris la formation professionnelle et technique, afin d'accélérer la réalisation d'une croissance inclusive et autonome et de prendre en compte la situation actuelle

du marché de l'emploi en se concentrant sur les sciences, les technologies, l'innovation et l'entrepreneuriat. Il convient aussi de dispenser une instruction civique pour veiller à ce que les citoyens connaissent leurs droits et devoirs et soient en mesure d'engager la responsabilité de leurs responsables politiques. L'accès aux bourses et au microcrédit devrait par ailleurs être facilité.

21. La direction politique doit être pragmatique, responsable, inclusive et transparente. Il appartient aux dirigeants de faire en sorte que les citoyens sentent que leur opinion est prise en considération dans la gestion des ressources naturelles. Pour l'heure, la méfiance règne et les citoyens ordinaires ne voient pas l'utilité de gérer des ressources naturelles dont seule une élite restreinte tire les bénéfices. Le cas du Botswana illustre bien la façon dont un pays peut renoncer à utiliser ses ressources naturelles comme source de conflit pour en faire un moteur de prospérité. Le Malawi quant à lui a établi des programmes de transfert en espèces dans le but de renforcer la transparence en matière de gestion des ressources naturelles. Mme Banda invite le Conseil et l'ONU à demander des comptes aux dirigeants, et à veiller à ce qu'ils ne pillent pas ce qui appartient au peuple.

22. **M. Saqib** (fondateur d'Akhuwat) prononce un discours liminaire dans lequel il commence par souligner que la nature et l'ampleur de la pauvreté doivent être bien comprises, étant donné qu'il s'agit d'un fléau dont on peut venir à bout. Généralement, on mesure la pauvreté à l'aune de l'apport énergétique alimentaire et du coût des besoins primaires. Toutefois, le bien-être d'une population dépend de nombreuses variables, dont l'amélioration ne passe pas toujours par une hausse des revenus et de la consommation. Si le revenu par habitant augmente dans un quartier où il n'y a pas d'école ou d'hôpital, par exemple, cela n'aura aucun effet sur la pauvreté. Par conséquent, il faut prendre des mesures complémentaires pour améliorer la situation en matière de logement, l'offre de biens publics, l'espérance de vie, la sécurité, le respect de soi et la dignité. L'Indice de développement humain, élaboré au Pakistan, permet à cet égard une évaluation fondée sur les différents aspects à prendre en compte.

23. L'élimination de la pauvreté doit devenir une priorité et faire partie intégrante de toutes les politiques. Par l'intermédiaire du programme Vision 2025, le Pakistan a réaffirmé la nécessité d'œuvrer à ce que la croissance économique soit à la fois inclusive et durable. Il a récemment lancé un indice de pauvreté multidimensionnelle dont les 15 indicateurs sont principalement axés sur l'éducation, la

santé et le niveau de vie. L'élaboration des politiques évolue progressivement dans le pays, en raison de l'attention croissante qui est portée aux vulnérabilités tant individuelles que communautaires et de la nécessité de recourir à des solutions d'ensemble adaptées. Divers programmes d'atténuation de la pauvreté sont actuellement consolidés et regroupés dans un cadre unique. On prend de plus en plus conscience qu'il faut remplacer les subventions universelles par des interventions ciblées et bien pensées, tout en abandonnant les solutions stéréotypées pour leur préférer des méthodes innovantes qui tirent parti des avancées technologiques.

24. Akhuwat, programme de microfinancement que M. Saqib a mis au point il y a 16 ans sur la base d'une conception participative du développement, repose sur un modèle novateur de ce genre. C'est aujourd'hui la plus grande institution islamique de microfinancement du monde, octroyant plus de 400 millions de dollars sous forme de microcrédit, sans intérêts, à 1,8 million de familles dans tout le Pakistan. Le montant moyen des prêts s'élève à 200 dollars et l'institution jouit d'un taux de remboursement de 99,9 %, que beaucoup pourraient lui envier. Akhuwat aborde le développement sous un angle global qui encourage l'autonomisation et l'autosuffisance par l'entrepreneuriat. L'organisation estime que les taux d'intérêt élevés aggravent le sort des pauvres. Elle opère par l'intermédiaire de sites religieux, réactivant le rôle traditionnel qui leur incombe de consolider les liens entre les communautés et de promouvoir l'harmonie interconfessionnelle. Akhuwat agit sur la base du volontariat et dans un esprit de soutien mutuel; le programme encourage les emprunteurs à faire des dons au fonds une fois qu'ils sont parvenus à stabiliser leur situation économique, créant ainsi un cercle vertueux. Il interdit la discrimination fondée sur la caste, la race, la croyance, la religion ou le sexe.

25. Akhuwat jouit d'un taux de remboursement enviable qui lui donne raison d'avoir confiance en l'intégrité des pauvres lorsqu'on les aide en respectant leur dignité. L'organisation est présente dans 400 villes du Pakistan et ouvrira bientôt des filiales en Ouganda, au Kenya et au Nigéria. La pauvreté est plus qu'un simple manque de ressources financières. Afin de parvenir à une société exempte de pauvreté, qui soit fondée sur les principes de la compassion et de l'équité, il est crucial de tenir compte des plus marginalisés. Les personnes vivant dans la pauvreté ne sont généralement pas responsables de leur situation, étant donné que des facteurs structurels jouent souvent en leur défaveur; or, il s'agit là d'une réalité

fréquemment ignorée dans l'élaboration des politiques et dans leur application.

26. Pour régler durablement le problème de la pauvreté, il faut se concentrer sur l'éducation, outil dont les effets sont irréversibles. En conséquence, Akhuwat a ouvert un certain nombre d'écoles, d'institutions d'enseignement supérieur et d'universités gratuites et établi des partenariats public-privé avec le Gouvernement fédéral du Pakistan et nombre d'administrations d'États fédérés. L'exemple d'Akhuwat doit être mis en avant de manière à souligner de nouveau qu'il importe d'adopter des solutions transversales intégrées qui mettent l'accent sur l'ouverture, l'application du principe de responsabilité et la transformation des normes sociopolitiques.

27. **M. Bah** (représentant de la jeunesse auprès du Comité directeur de haut niveau de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout, lancée par le Secrétaire général) fait une déclaration liminaire dans laquelle il indique tout d'abord que, dans ses activités d'animateur de groupes de jeunes, de défenseur de l'éducation et de militant pour la cause des filles, il est souvent amené à se demander pourquoi la pauvreté est endémique et si difficile à déraciner. Nelson Mandela a dit un jour que la pauvreté n'était pas naturelle, que c'étaient les hommes qui la créaient et que ce seraient les hommes qui la vaincraient. L'idée est à la fois réconfortante et déprimante, en particulier quand on pense que les conditions de vie déplorables qui sont le lot de plus de 1,2 milliard de personnes dans le monde trouvent souvent leur origine dans l'esclavage, la colonisation, le pillage, le patriarcat et la discrimination. Pour remédier à la pauvreté de façon durable et intégrée, il sera nécessaire d'éliminer les inégalités structurelles et de dépasser le système économique mondial actuel, qui fait primer les intérêts des entreprises sur ceux de la main-d'œuvre. La pauvreté ne saurait être vaincue par le seul effet de changements politiques, même sous la houlette des meilleurs gouvernements possibles. La structure de pouvoir qui prévaut actuellement dans le monde, et qui met l'accent sur l'appartenance raciale, la nationalité, l'origine ethnique et le sexe plutôt que sur une humanité partagée, doit être revue.

28. Le monde a besoin d'une révolution de l'éducation. Près d'un milliard de personnes ont entamé le XXI^e siècle sans savoir lire ni écrire : si des avancées considérables ont été faites, il reste encore beaucoup à faire pour que l'illettrisme soit vaincu en l'espace d'une génération. La révolution de l'éducation devrait également consister à accorder la priorité à la citoyenneté mondiale et à tirer le meilleur des progrès

technologiques afin qu'émerge une société civile mondiale attachée aux valeurs qui définissent l'Organisation des Nations Unies, soit un engagement en faveur de l'égalité, de la justice et des droits de l'homme pour tous.

29. Chaque décision doit être prise dans le souci premier des gens ordinaires. Une fille née en Sierra Leone n'a qu'une chance sur 10 d'atteindre l'enseignement secondaire. Une sur cinq sera mariée avant l'âge de 15 ans, et la moitié avant d'avoir 18 ans. En Sierra Leone, les filles n'ont pas d'enseignantes ni de tutrices; il est fréquent que celles qui vivent à la campagne n'aient pas l'électricité à la maison. Interdites de contraception, les filles ont souvent des enfants, puis sont forcées de vendre leur corps pour nourrir leurs enfants, ce qui les amène à avoir d'autres enfants. Faute d'éducation ou d'une nutrition adaptée, ces enfants perpétueront le cycle de la pauvreté. Ce n'est qu'en plaçant le sort des gens ordinaires et les problèmes de la vie de tous les jours au centre de chaque politique que la communauté internationale pourra reléguer la pauvreté au rang de mauvais souvenir.

30. Une présentation vidéo est diffusée, qui vise à démontrer l'intérêt de suivre une approche intégrée.

Table ronde sur le thème : « Programme intégré en vue d'atteindre l'objectif de développement durable numéro 1 »

31. **M. Rattray** (Jamaïque), modérateur, rappelle que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 maintient l'accent sur le fait que la pauvreté ne se limite pas à un simple manque de revenus. Sachant que le monde compte quelque 480 millions de travailleurs pauvres, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent présenter un caractère global pour qu'y soient pris en considération les aspects sociaux, économiques, environnementaux et politiques du phénomène. Le système des Nations Unies pour le développement a un rôle à jouer dans l'évolution vers une conception intégrée de la prise de décisions et de l'élaboration des politiques afin de répondre aux exigences de l'ambitieux Programme adopté par les États Membres.

32. **M. Cruz Sánchez** (Chef du Bureau de la planification et des affaires internationales du Ministère des affaires étrangères du Mexique), participant, accompagne sa déclaration de diapositives numériques. Il dit que le Mexique a créé un conseil national du développement durable chargé de coordonner les travaux de divers organismes dans la

mise en œuvre du Programme 2030, qui sert de plan d'étapes vers une société plus juste, prospère et inclusive. Entre 2000 à 2015, le monde est parvenu à réduire la pauvreté dans des proportions encore jamais vues : plus d'un milliard de personnes sont ainsi sorties de l'extrême pauvreté. La politique du Gouvernement mexicain en la matière consiste à prendre des mesures pour renforcer son cadre institutionnel, qui s'appuient sur une démarche axée sur les droits fondamentaux; à engager des interventions transversales et verticales sur la base d'objectifs clairs et mesurables; ainsi qu'à cibler les ressources et à exploiter les capacités locales de manière à favoriser l'appropriation des politiques par les citoyens en assurant transparence et application du principe de responsabilité. Le Programme 2030 incite le Gouvernement mexicain à continuer d'améliorer la qualité de vie de sa population, en mettant la dignité et l'équité au centre des politiques sociales.

33. L'élimination de la pauvreté suppose un changement de paradigme : il faut passer d'un appui et d'un parrainage fondés sur l'assistance à un modèle où l'on donne aux citoyens les moyens d'exercer les droits sociaux inscrits dans la Constitution mexicaine en garantissant à tous un minimum de bien-être. À cette fin, le Gouvernement mexicain s'efforce de consolider une coopération et une coordination fructueuses entre tous les acteurs concernés afin de réduire les inégalités en ciblant ses ressources et ses efforts; sa stratégie nationale en faveur de l'inclusion, qui mobilise 16 ministères, des organisations de la société civile, des entreprises, des universitaires et des citoyens, est un exemple d'initiative de ce type. Une telle coordination nécessite d'améliorer la planification, l'exécution et l'évaluation des mesures prises pour réduire la pauvreté. À cette fin, le Mexique travaille avec la Banque mondiale à la mise en place d'un système d'information sociale intégré qui servira de source d'information unique et accessible sur les bénéficiaires, actuels ou potentiels, des programmes sociaux. Étant donné que la faible productivité, l'inégalité des salaires et l'insécurité publique sortent du champ des politiques sociales, les États sont tenus de promulguer des politiques inclusives et intégrées. Dans cette logique, le Mexique s'engage à appuyer pleinement le Conseil dans les efforts que celui-ci déploiera pour mettre en œuvre et intégrer le Programme 2030.

34. **Mme Akhtar** [Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)], participante, estime que, pour appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de façon fluide et efficace, il faut

adopter une approche holistique et gérer les risques associés à la mondialisation, y compris en promouvant le multilatéralisme comme socle de la gouvernance mondiale en vue de relancer la dynamique de la croissance et du commerce. La réduction de la pauvreté dans la région Asie-Pacifique découle en grande partie de taux de croissance élevés. Compte tenu de leur affiliation et de leur proximité de longue date avec les ministères de l'économie et de la planification, les commissions régionales sont les mieux placées pour évaluer de quelle manière il convient de promouvoir l'intégration, le caractère inclusif et la cohérence des politiques. Des instances intergouvernementales et multisectorielles connues sous le nom de forums régionaux sur le développement durable ont récemment été créés avec pour mandat d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable.

35. Les États Membres de la région Asie-Pacifique se sont officiellement entendus sur un plan d'étapes pour la réalisation des objectifs. Malgré ses progrès, la région compte encore 400 millions de pauvres. Toutefois, la prise en compte exclusive des revenus pour évaluer la pauvreté a conduit à sous-estimer les obstacles à l'élimination de la pauvreté. En saisissant la complexité de la pauvreté, et le caractère interdépendant de ses facteurs, l'indice de pauvreté multidimensionnelle donne une image globale de l'ampleur de la pauvreté. Mesuré à l'aune de cet indice, le nombre de pauvres atteint 900 millions dans la région Asie-Pacifique.

36. Des progrès notables ont été accomplis dans la formulation de plans, de budgets et de stratégies nationales de développement conformément aux objectifs et dans la mise en place de mécanismes institutionnels de coordination. Néanmoins, des investissements substantiels sont encore nécessaires pour mettre au point les cadres d'analyse qui permettront de promouvoir plus efficacement le développement durable en exploitant et en gérant l'interdépendance et l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale. Pour cela, il faudra évaluer les compromis politiques sur les plans sectoriel et sous-sectoriel et leurs incidences dans les trois dimensions. La manière dont ces dimensions et leurs croisements et intégration multisectoriels sont gérés pour trouver un équilibre entre le milieu naturel, l'économie, la société et le bien-être humain est essentiel à la durabilité. En vue de renforcer encore les effets de cette durabilité, il importe d'alimenter les liens sectoriels de manière à donner tout son effet au développement et de promouvoir l'allocation et l'utilisation efficaces des ressources en modifiant les

incitations afin de faire évoluer les habitudes de consommation et de production.

37. En élargissant le champ de l'intégration, les commissions régionales ont favorisé le maillage transfrontière, l'intégration des marchés et l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires dans les différents secteurs. Il sera capital d'améliorer la coordination régionale sur les questions macroéconomiques. La coopération et l'intégration régionales facilitent la mise en œuvre des objectifs transfrontières et encouragent l'intégration durable du maillage régional. Si le fait de mesurer la pauvreté en s'appuyant sur les multiples dimensions applicables rend compte de l'exclusion et de la marginalisation des groupes vulnérables, il est également crucial de promouvoir l'institutionnalisation et la cohérence des stratégies visant à réduire la pauvreté multidimensionnelle en recourant à des méthodes participatives en faveur de l'intégration des activités de conception, d'exécution et d'évaluation. Afin d'exploiter le potentiel de l'intégration, il faudra, entre autres, promouvoir les politiques intersectorielles et la coopération en matière d'investissement; élaborer des cadres englobant les services rendus par les écosystèmes, l'empreinte écologique, le lien entre les êtres humains et la nature et les limites planétaires; reconnaître et quantifier les effets et les incidences spatiales et temporelles de l'intégration systémique.

38. L'intégration doit être encouragée afin de renforcer le principe d'inclusion, la cohérence des politiques et l'harmonisation des différents efforts tout en gérant les cadres sectoriels et politiques plus larges, de manière à optimiser l'effet des initiatives de développement. Les commissions régionales ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'intégration par l'élaboration de méthodes et d'outils communs pour favoriser les synergies dans l'utilisation des facteurs de production. Enfin, les débats relatifs à l'intégration doivent être étendus aux objectifs transfrontières, qui mettent en avant différents types de maillage régional et sont de nature à promouvoir la mise en place de couloirs à l'usage du développement durable.

39. **M. Rattray** (Jamaïque) estime que le fait de s'appuyer exclusivement sur les revenus pour mesurer la pauvreté conduit à gravement sous-estimer l'ampleur du problème. En tant que pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), la Jamaïque connaît de vrais problèmes d'inégalités de revenus à l'échelle nationale. Depuis des années, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes préconise d'aborder les lacunes structurelles en tenant compte non seulement du revenu par habitant mais

aussi de l'investissement, de l'épargne, de l'innovation et des dépenses consacrées à des questions sociales telles que la santé et l'éducation.

40. **M^{me} Berar-Awad** [Directrice du Département des politiques de l'emploi de l'Organisation internationale du Travail (OIT)], participante, souligne que l'emploi joue un rôle central dans le développement et dans l'élimination de la pauvreté, mais que le simple fait d'avoir accès à l'emploi ne suffit pas à sortir de la pauvreté. Fait positif, la persistance d'obstacles complexes à l'emploi pousse nombre de pays à élaborer des politiques globales qui s'inscrivent dans une logique d'intégration. Les enseignements tirés de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes et de l'initiative multipartite Des emplois pour la paix démontrent la nécessité d'une cohérence des politiques en termes de contenu, d'une appropriation par les décideurs concernés des stratégies politiques d'intégration, et de l'innovation, de la coordination, de l'exécution et du suivi au niveau institutionnel.

41. Il est désormais admis, dans l'élaboration des politiques pertinentes, que l'emploi ne peut plus être considéré comme un produit résiduel ou une conséquence automatique de la croissance économique. Au contraire, il faut prendre les devants en assortissant les plans nationaux de développement d'objectifs et de cibles et en établissant les programmes et les politiques nécessaires à leur mise en œuvre, sans négliger d'analyser la cohérence entre les cadres macroéconomiques, les stratégies sectorielles et d'investissement et les initiatives engagées du côté de l'offre. De telles initiatives peuvent comprendre des investissements ciblant les groupes défavorisés sur le marché du travail, notamment par la mise en place de programmes d'appui.

42. La qualité et la quantité des emplois sont d'autres aspects de l'intégration qu'il convient de prendre en considération. Une démarche axée sur les droits fondamentaux permettrait de garantir que les personnes employées — y compris les travailleurs indépendants — bénéficient d'une protection sociale et d'un salaire décent leur permettant de s'extraire de la pauvreté. En outre, une autre facette importante de l'intégration tient à la création d'un climat propice à l'investissement privé dans des stratégies cohérentes et dans les politiques publiques pour encourager les partenariats public-privé en faveur d'emplois décents. S'il ne sera pas facile d'intégrer les nombreuses variables en jeu, l'expérience a montré à plusieurs reprises que les obstacles pouvaient être surmontés. Il faut qu'un dialogue et des consultations se tiennent à grande échelle entre les diverses parties prenantes

avant d'élaborer et d'appliquer une politique. En dépit des difficultés qu'il recèle, le dialogue permet l'expression de différents points de vue et reste le meilleur moyen de parvenir à s'entendre sur les domaines d'action prioritaires pour les interventions à mener suivant le principe d'intégration.

43. L'intégration des politiques appelle également l'innovation et la coordination sur le plan institutionnel. Plusieurs pays ont créé des mécanismes de coordination des politiques d'emploi, qui rassemblent organismes publics, ministères de l'économie, des finances, du travail et des affaires sociales, banques centrales et organisations de travailleurs, entre autres. Ces mécanismes fonctionnent mieux quand ils sont placés sous la tutelle du cabinet du président ou du premier ministre, témoignant d'un engagement politique véritable au plus haut niveau du gouvernement.

44. Notant la difficulté de travailler simultanément à la réalisation d'objectifs tels que la réduction des inégalités, l'amélioration de la résilience et des moyens de subsistance et l'élimination de la pauvreté, Mme Berar-Awad souligne que les politiques d'emploi doivent porter non seulement sur les aspects économiques mais aussi sur la protection sociale des employés et des chômeurs, de façon à établir des niveaux de référence en matière de sécurité de l'emploi. L'intégration des politiques doit notamment mettre l'accent sur les personnes prises au piège du lien qui existe entre l'emploi informel et la pauvreté, à cause d'emplois, de firmes ou d'entreprises individuelles qui ne leur permettent pas d'améliorer sensiblement leur vie quotidienne et de contribuer à l'épanouissement de leur société. À cet égard, Mme Berar-Awad appelle l'attention sur la recommandation n° 204 récemment adoptée par l'OIT sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, qui contient des principes directeurs relatifs à des stratégies intégrées, l'accent étant mis sur les liens entre l'amélioration de la situation économique et l'augmentation de la productivité, l'exercice des droits, l'accès à la protection sociale et la mise en avant d'une culture de la conformité.

45. L'engagement politique au plus haut niveau doit impérativement se maintenir au-delà du calendrier électoral pour surmonter la résistance structurelle à l'intégration des politiques. Il faut donner un caractère prioritaire au renforcement des capacités des acteurs qui sont en mesure de jouer un rôle dans l'intégration des politiques, investir dans ce domaine et assurer un suivi constant des politiques, de l'élaboration à la mise en œuvre, et des réactions qu'elles suscitent. Enfin, des outils doivent être mis à la disposition des décideurs

pour leur permettre de faire des choix en connaissance de cause. De nouveaux outils de budgétisation en faveur de l'emploi sont actuellement mis au point ou en cours de lancement. La cohérence des politiques au sein de la communauté internationale peut en outre appuyer considérablement l'intégration des politiques au niveau des pays.

46. **M. Rattray** (Jamaïque) déclare que le dilemme auquel font face les pays, y compris le sien - contraints par les institutions financières internationales à mener des politiques macroéconomiques caractérisées par un assainissement drastique des finances publiques mais également exhortés à mobiliser les ressources nationales pour les investir dans divers domaines aux fins de réaliser les objectifs de développement durable -, met en évidence la difficulté d'assurer la cohérence des politiques dans la pratique.

47. **M. Vaughan** (Président-Directeur général de l'Institut international du développement durable), participant, estime que l'atténuation de la pauvreté et le développement durable sont indissociables. La faim est un aspect central de la pauvreté. Quand 20 millions de personnes souffrent de la famine dans quatre pays, la priorité immédiate consiste à augmenter les dépenses d'urgence pour sauver des vies. En outre, quelque 793 millions de personnes ne sont pas en mesure de s'alimenter suffisamment pour mener une vie saine et active. Parmi les dégâts de l'insécurité alimentaire sur les nourrissons et les jeunes enfants, on compte des effets durables comme l'hypotrophie nutritionnelle et l'émaciation. Il est nécessaire d'investir dans des systèmes alimentaires sains pour venir à bout de la faim et de la malnutrition.

48. L'organisation de M. Vaughan a calculé qu'il faudrait allouer 11 milliards de dollars supplémentaires en dépenses publiques chaque année jusqu'en 2030 pour atteindre l'objectif 2; étant donné que 4 milliards de dollars seraient financés par les donateurs et le reste par les pays, les dépenses additionnelles ne demanderaient qu'une hausse de 3 % de l'aide publique au développement. Les fonds serviraient à renforcer les filets de sécurité sociale, à fournir une aide pratique dans les exploitations agricoles, à améliorer la planification de l'aménagement rural, à consolider l'assistance en matière de nutrition et d'éducation et à mener des réformes juridiques, politiques et institutionnelles.

49. L'irrigation est une forme essentielle d'aide pratique aux exploitations agricoles, alors que les trois plus importants greniers du monde sont déjà mis en difficulté par le pompage excessif et l'appauvrissement des ressources en eau. Il est donc urgent de mieux

gérer et conserver l'eau douce. Par ailleurs, au vu des projections selon lesquelles les changements climatiques modifieront les niveaux phréatiques dans pratiquement tous les pays, l'irrigation doit être rendue plus efficace. Associés à d'autres pratiques agricoles, les systèmes d'irrigation de précision ont permis de multiplier par deux les rendements de certaines cultures tout en réduisant, dans des proportions allant de 25 à 40 %, l'utilisation globale de l'eau dans les systèmes d'irrigation.

50. De nombreux pays créent maintenant des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques et les mettent à exécution, en faisant de l'agriculture un secteur prioritaire. Il est également procédé à des essais pour utiliser des semences résistantes au climat et s'adapter à des cultures nécessitant moins d'eau. Des approches innovantes du financement de l'action climatique sont en cours d'élaboration dans un certain nombre de cadres internationaux. Les institutions financières internationales, entre autres, devraient assumer le rôle de chef de file en fournissant un appui. Les efforts déployés pour garantir transparence et ouverture dans la mise en valeur des ressources naturelles, les initiatives visant à tenir compte des dimensions de la richesse globale par habitant au-delà du seul revenu et l'utilisation des applications des technologies de l'information pour jeter des ponts et encourager des activités tendant à la réalisation des objectifs sont autant d'exemples de méthodes d'intégration pragmatiques et constructives.

51. **M. Rattray** (Jamaïque) précise que les taux de prévalence élevés des maladies non transmissibles liées à l'alimentation illustrent le besoin de cohérence entre les politiques relatives au commerce et à la santé et l'investissement dans des systèmes alimentaires sains.

52. **M. Shepherd** [Directeur du Chronic Poverty Advisory Network (Réseau consultatif sur la pauvreté chronique)], participant, rappelle dans sa déclaration (qu'il accompagne de diapositives numériques) que son organisation a posé comme principe, dans le rapport qu'elle a consacré à l'élimination de l'extrême pauvreté, que la lutte contre la pauvreté chronique, l'action à mener pour endiguer l'appauvrissement et le maintien des moyens qui s'offrent aux individus pour sortir de la pauvreté étaient les trois interventions fondamentales requises pour venir à bout de la pauvreté. Les recherches conduites par son réseau ont révélé que l'appauvrissement, tant des nouveaux pauvres que des personnes qui avaient auparavant échappé à la pauvreté, était étonnamment élevé. L'appauvrissement étant soustrait aux taux net de réduction de la pauvreté - sortie de la pauvreté moins

appauvrissement -, il s'ensuit que la réduction de l'appauvrissement aurait pour effet d'accélérer la sortie de la pauvreté.

53. Les initiatives politiques d'ensemble ne sont pas adaptées à la prévention de l'appauvrissement, du fait que la protection sociale, la couverture sanitaire universelle et la gestion des risques de catastrophe – qui sont toutes des mesures de prévention efficaces – varient énormément. La concrétisation des trois objectifs supposerait, entre autres, des investissements massifs dans des mesures touchant à l'éducation et à la santé sexuelle et procréative. L'expérience vécue par nombre de personnes enlisées dans la pauvreté montre que le phénomène comporte plusieurs dimensions et fait ressortir les multiples aspects de la condition de défavorisé. Les pays dont les efforts de réduction de la pauvreté ont été couronnés de succès se sont appuyés pour cela sur un ensemble de mesures, dont une réforme constitutionnelle, un renforcement de la participation politique et un mélange d'actions pour tous et de discrimination positive.

54. Citant des exemples de croissance économique bénéficiant aux plus pauvres, M. Shepherd note que les pays qui sont parvenus à ce résultat se sont concentrés davantage sur le développement humain que sur la réduction de la pauvreté par le revenu. Plus précisément, un investissement plus important et plus ciblé dans l'éducation préscolaire offre aux enfants des ménages les plus pauvres, qui ne disposent généralement pas de ces services, un bon départ à l'école et améliore les taux de rétention. En outre, il serait souhaitable d'engager des initiatives pour consolider les liens entre les écoles, le marché du travail et les investissements connexes dans l'enseignement technique et professionnel.

55. Dans l'ensemble, il convient d'agir de façon plus intégrée afin que les dépenses économiques se traduisent par une croissance économique qui profite à tous. En particulier, la mise en relation de la protection sociale avec diverses activités économiques, par exemple l'élargissement de la couverture bancaire au moyen de virements effectués par le Gouvernement sur des comptes au profit d'individus, pourrait favoriser l'inclusion financière. En aidant les chefs d'entreprise non agricole à établir de solides plans de gestion des risques de catastrophe, on les encouragerait à prendre des risques en matière de placement. L'idée consistant à faire le lien entre la protection, d'un côté, et le développement des entreprises et la croissance économique, de l'autre, vaut la peine d'être examinée plus avant, en ayant à l'esprit que sa mise en œuvre reposerait pour beaucoup sur l'efficacité des gouvernements. Les dépenses publiques par habitant

pauvre varient considérablement d'un pays à l'autre, tout comme les progrès accomplis pour éliminer la pauvreté, et ni les unes ni les autres ne dépendent nécessairement du revenu d'un pays donné.

56. **M. Palma Cerna** (Honduras) dit qu'il est particulièrement important pour les pays à revenu intermédiaire, où se concentrent les taux les plus élevés de pauvreté, de prendre en compte d'autres facteurs que le seul revenu pour lutter contre le problème et mesurer le développement, étant donné que chaque pays rencontre des difficultés qui lui sont propres. Le Honduras a opté pour un modèle multidimensionnel qui lui permettra de rester fidèle au principe de l'indivisibilité des objectifs. Un an après l'adoption du Programme 2030, M. Palma Cerna se demande quel type de mécanismes le système des Nations Unies entend concevoir et appliquer pour mettre en œuvre le Programme dans une logique multidimensionnelle. En prenant le revenu comme unique base pour mesurer la pauvreté, on court le risque de masquer les inégalités qui existent dans les pays à revenu intermédiaire.

57. **M^{me} Ha Thi Thanh Huyen** (Viet Nam) demande si la Secrétaire exécutive de la CESAP envisage d'élargir l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour englober des éléments tels que la vulnérabilité aux changements climatiques ou l'emploi. Elle aimerait également connaître l'utilisation qu'en ferait le système des Nations Unies.

58. **M. Shepherd** (Directeur du Chronic Poverty Advisory Network) dit que le guide des politiques élaboré par son organisation sur l'expérience des pays à revenu intermédiaire en matière de réduction de la pauvreté fait apparaître des différences entre les modèles est-asiatiques et latino-américains d'intégration et d'échelonnement des investissements. En Asie de l'Est, le schéma classique consiste à investir massivement dans l'éducation et à mettre l'accent sur la croissance économique dès le départ, avant de procéder à des investissements massifs dans la protection sociale et la santé pour tous 20 ans plus tard. En Amérique latine, les dépenses sont plus équilibrées et tirent parti de taux de croissance économique plus faibles. Les deux régions sont donc un cas d'école en termes de contrastes politiques.

59. Si les avantages de l'approche multidimensionnelle de la pauvreté par rapport à l'approche axée sur le revenu continuent de faire débat, toute analyse de la pauvreté et du dénuement devrait jeter un éclairage sur leurs différentes facettes. À cet égard, l'approche multidimensionnelle est

particulièrement utile car elle permet d'examiner les différents indicateurs et la manière dont ils sont liés.

60. **M^{me} Akhtar** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) considère que le principal intérêt de l'indice de pauvreté multidimensionnelle tient à sa relative simplicité. Il est préférable d'éviter une sophistication ou une expansion excessive de cet indice dans la mesure où les objectifs de développement durable sont déjà sous-tendus par une activité statistique considérable. Dans la région Asie-Pacifique, on n'utilise que la moitié des indicateurs associés aux objectifs, et la disponibilité des données varie beaucoup d'une région à l'autre. Par ailleurs, la CESAP a créé des sous-catégories d'indices, notamment des indices de vulnérabilité générale, d'inclusion et de vulnérabilité climatique, afin d'avoir une image plus juste de la situation et de son évolution dans la région. Si Mme Akhtar reconnaît effectivement le bien-fondé de la méthode adoptée pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle, il importera de comprendre ses incidences pratiques sur le plan des politiques, de manière à éviter un nouveau retournement de tendance, et de déterminer quelle fin de tels indices devraient servir à terme.

61. **M^{me} Berar-Awad** (Directrice du Département des politiques de l'emploi de l'Organisation internationale du Travail) précise que l'une des façons d'étudier les diverses mesures prises à l'appui des objectifs de développement durable consiste à les aborder, à l'instar des objectifs, sous l'angle de leur interdépendance. Les objectifs de développement durable et les objectifs du Millénaire pour le développement ont cela de différent que les premiers et leurs indicateurs sont orientés vers l'action; au lieu d'examiner les résultats et les statistiques de façon isolée, on évalue également dans quelle mesure les pays ont adopté des stratégies opérationnelles dans le domaine considéré.

La séance est levée à 13 h 5.